

Vendredi 6 novembre 2015 Le premier conseil d'école est ouvert à 18 h 05

1) Point sur la rentrée 2015

Présentation équipe : 12 classes, 14 enseignants, 1 enseignant UPE2A, 1 Rased (1 psychologue scolaire et un maître E).

Le pôle ressources de la circonscription s'est élargi cette année avec l'arrivée pour les communes de Paray et Wissous d'une psychologue scolaire (Mme Bret) et d'un maître E (apprentissages) Mme Barré. Il n'y a plus de médecin référent pour la commune de Wissous. Les dossiers sont adressés aux services médicaux de la DSDEN.

- ❖ Par ailleurs, la circonscription dispose désormais de 7 remplaçants ZIL (équivalent temps plein).
- ❖ Pour l'école : 6 personnes auxiliaires sont affectées auprès d'enfants suivis par la MDPH dont 3 exclusivement pour un enfant – une partagée avec la maternelle.
- ⬇ Effectifs des classes : quelques variations depuis la rentrée – A ce jour 329 élèves
- ⬇ Intervenants pédagogiques : 2 pour le sport avec séances au gymnase – 1 pour la musique (1h sport et 1h musique pour chaque classe) - les Interventions se font suivant les projets validés par l'inspection.
- ⬇ ELCO (Enseignement de Langue et de Culture d'Origine) : Il n'y a pas d'ELCO Portugais cette année, la liste de 15 élèves LF (+ quelques élèves de l'école Baloche) ne suffisait pas selon les critères de l'ambassade du Portugal qui finançait l'enseignante.
- ⬇ Elections des parents : 9 octobre 2015 – 4 listes - 12 élus (5 FCPE, 3 APEEF, 2 PEEP, 2 UPEIW) 213 votants pour 529 inscrits (participation 40, 26% cette année, 44,82% l'an dernier)

2) Application des nouveaux rythmes scolaires

- ⬇ Principe de la loi : 24 heures d'enseignement hebdomadaire maximum sur 9 demi-journées (Un décret permet un aménagement, avec obligation de 5 matinées). Pour l'année : 864 heures sur 180 jours d'école.

Pause méridienne légale (réelle donc hors APC) : 1h30 – ce qui laisse la possibilité pour certains élèves de se voir proposer des Activités Pédagogiques Complémentaires.

- ➔ Organisation des APC pour l'école : 27 semaines, 2 X 40 min hebdomadaire. Les élèves qui y participent sont choisis après un conseil de cycle de suivi et/ou en fonction du projet de classe/d'école en concertation avec les parents qui peuvent ne pas le souhaiter.
- ⬇ Horaires des grilles communes : spécificité du groupe scolaire : Partage d'une ouverture de grille avec la maternelle.

Horaires : 8h20 ouverture - 8h30 classe → 11h45- 13h50 ouverture - 14h classe → 16h

Les horaires sont de la compétence de la commune, le volume horaire de l'Education Nationale.
La commune a choisi de suivre et rester sur le schéma départemental type.

Il est nécessaire de rappeler que la classe commence à 8h30 et que le portail doit être fermé à cette heure. Le plan vigipirate est actif et à son niveau maximal. Il appartient donc à tous, de faire des efforts tant sur la vigilance que sur la rigueur et le respect des horaires.

- 3) **Adoption du règlement intérieur** : La rédaction de celui-ci a été modifiée – Partie sur l'assiduité et les retards. Le conseil d'école adopte le règlement intérieur à l'unanimité.
- 4) **Le projet d'école** : le PE 2015-2018 est en cours de rédaction. Il s'appuie sur le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Il doit être rédigé cette année pour décembre.

Nous avons retenus 3 axes dont l'un : le PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle) est obligatoire pour toutes les écoles. Les deux autres sont l'écriture notamment dans ses dimensions de communication (journal, blog...) et le développement du numérique à l'école au service de tous les apprentissages.

Le directeur interpelle les représentants de la mairie au sujet des nécessaires adaptations des moyens pour accompagner les exigences de contenus du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture et les nouveaux programmes de l'élémentaire de septembre 2016 qui incluent de très nombreuses compétences liées aux moyens numériques. L'équipe enseignante demande notamment un accès internet plus régulier et plus rapide.

Actuellement l'école dispose d'une classe mobile (18 ordinateurs portables) mais dont la base n'est plus sous garantie et sans SAV pour les problèmes de connectique. Hélas, vieillissant, ils sont utiles pour de courtes séances en raison de leur autonomie énergétique très relative.

10 classes sur 12 disposent d'un VPI, la mairie a passé commande de 2 nouveaux VPI pour les classes non pourvues.

Le directeur invite les représentants de la municipalité et les parents d'élèves à consulter avec attention les nouveaux textes qui encadreront les apprentissages, afin que très vite il y ait une mise en adéquation entre ceux-ci et les moyens fournis (salle dédiée ou solution mobile plus ambitieuse – nombre – et plus autonome ; débit internet adapté aux besoins...). L'équipe enseignante souhaite être associée à la réflexion de la municipalité à ce sujet, notamment pour accompagner le projet d'école de l'élémentaire La Fontaine.

Sorties et classe découverte

Une seule sortie a pour l'instant eu lieu : Musée de la Préhistoire de Nemours (ce2b).

Une sortie est prévue pour les CM2 au musée Louis Braille en Seine et Marne le 19 novembre

L'équipe enseignante a présenté début octobre 2 projets de classes de découvertes :

- Projet de classe mer en Normandie (autour de mois de juin) pour la classe de CE1 a (coût estimé environ 350 € par élève dont la moitié à la charge des familles) ;
- Projet d'un séjour 2 jours – 1 nuit à Blois pour les classes de CM2 b et CM1 a (coût estimé : 100 € / élèves, la moitié à la charge des familles).

Afin de pouvoir bloquer des dates précises et ainsi structurer un dossier administratif complet nous avons besoin d'un accord rapide de la mairie.

Piscine : Cette année les CP et les CE1 bénéficient de séances de natation à la piscine de Chilly-Mazarin jusqu'aux vacances de février (16 séances de 35 minutes dans l'eau).

L'accord avec la piscine de Chilly prévoit 5 créneaux pour l'école La Fontaine, les CE1 du double niveau et les CP du CP-CM2 sont donc regroupés à ce moment sous l'autorité d'une enseignante. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs qui facilitent la fluidité des rotations sur les 3 matinées –lundi, mardi, jeudi.

La mairie de Wissous informe le conseil d'école que des discussions sont en cours pour les créneaux de natation pour l'année 2016-2017 en lien avec l'intercommunalité.

- 5) **Coopérative** : Situation de départ : 2737, 30€. L'appel à dons des parents a rapporté 2800 € (-23% par rapport à l'an dernier). L'équipe enseignante demande l'accord des élus des parents d'élèves pour proposer une nouvelle contribution fin janvier 2016.

Les dépenses : Cotisations OCCE obligatoires (comprenant assurance) : 580 €. Les régies d'avance (petites dépenses) de 150 € par classe. Les abonnements à des revues pour chaque classe : 638 €. Une seule sortie à ce jour a été financée.

6) **Le périscolaire**

- Les **études surveillées** au nombre de 7 sont principalement prises en charge par des enseignants volontaires. Environ 140 enfants y sont inscrits - entre 16 et 20 élèves par étude chaque soir.
- Dès le 14 septembre, un planning de mise à disposition de classes sur le temps du midi a été proposé. A ce jour, cette suggestion est proposée aux élèves uniquement les jours de pluie ou de froid. Un parent élu, représentant FCPE, demande la possibilité de définir une période « hivernale » durant laquelle la proposition d'accès à une salle serait faite tous les jours. La municipalité propose déjà quelques places dans le réfectoire qui se libère progressivement. La demande des parents d'élèves sera présentée de nouveau au prochain conseil d'école.
- Depuis le 2 novembre, les CM2 sont accompagnés en car pour déjeuner à l'école Victor Baloche, à partir de 12h30. Du fait de leur plus grande autonomie (par rapport aux GS), la rotation se fait dans les temps et permet aux élèves d'être de retour vers 13h45. En janvier, février ce seront les CM1 qui se déplaceront ainsi. Les parents ont été informés par courrier municipal personnel.
- Le directeur demande une meilleure utilisation du cahier de suivi permettant la liaison entre les animateurs du temps méridien – ou autres - et les enseignants. Quelques incidents ont été signalés, nécessitant pour cela une coordination et une uniformisation de traitement tant pour les enfants victimes que ceux qui en seraient responsables. Le directeur organisera très vite une réunion avec la directrice des CdL pour mettre au point précisément l'application des règles, un même traitement des problèmes, une meilleure communication et l'exigence envers les adultes encadrants de l'exemplarité.

Tous les problèmes signalés sont repris par le directeur, qui assure, auprès des parents, l'écoute et la bienveillance de l'équipe enseignante qui signale tous les incidents y compris ceux hors temps scolaires afin que les parents qui communiquent par courriel auprès de la mairie mais aussi auprès

compte par les élèves dont la confiance envers l'ensemble des adultes est d'une absolue nécessité afin qu'un bien être existe pour tous, dans l'école, sur l'ensemble des différents temps.

Questions précises :

- **Travaux effectués :**

Aménagements dus à l'ouverture de la 12^{ème}. Le mobilier de cette classe sera livré le 18 novembre. Les commandes pédagogiques supplémentaires ont été réceptionnées fin octobre.

2 VPI sont commandés pour la classe de CE1 qui n'en a pas, ainsi que la classe de CP-CM2 ouverte à la rentrée.

La municipalité a mis en route des travaux sur l'école maternelle. Cela aboutira pour l'élémentaire à la mise à disposition d'une des salles « Algeco » où pourra s'installer la classe UPE2A (mardi-vendredi et 1 mercredi sur 2). Cette salle sera équipée de trente tables et chaises livrées la semaine avant les vacances de fin d'année. Certaines de ces tables seront utilisées pour compléter les autres classes qui ne disposent plus de souplesse pour accueillir parfois des élèves supplémentaires.

Ce mobilier sera aussi la base de l'équipement nécessaire pour une ouverture possible d'une classe supplémentaire à la rentrée 2016.

Le préau a été repeint durant l'été, l'équipe remercie la municipalité car l'accueil est désormais plus agréable pour les élèves. Cependant, nous regrettons la fragilité à certains endroits où la peinture s'écaille facilement.

Quelques menus travaux d'électricité ont été réalisés. Le directeur remercie les services techniques qui apportent souvent une réponse rapide aux demandes de petits travaux d'entretien.

Les représentants de la mairie signalent qu'un nouveau portail sera installé à la rentrée prochaine qui permettra de régler le problème de dysfonctionnement permanent.

Le projet d'aménagement du Groupe Scolaire La Fontaine pour les prochaines rentrées : le calendrier des travaux (réfectoire / nouvelles salles) prévoit une livraison pour la rentrée 2017.

Projet d'aménagement du groupe scolaire La Fontaine pour les prochaines rentrées. La mairie confirme la construction d'un nouveau réfectoire sur le Terrain Poisson qui libèrera un espace permettant la construction de salles. L'aménagement devrait être réalisé pour la rentrée 2017.

- Les spectacles de fin d'année se dérouleront les 27 mai et 10 juin à la salle St Exupéry.
- Une kermesse sera organisée le vendredi 1^{er} juillet, nous souhaitons impliquer les parents d'élèves dans la conception et la tenue de celle-ci. (Réunions à prévoir).
- Rappel : Il n'y aura pas école le vendredi 6 mai.

Le conseil d'école est clos à 20 h 20.

Secrétaire de séance (Mme Philippe)



Le directeur de l'école (M. Meunier)



2015-2016

Ecole Élémentaire
La Fontaine Wissous

Directeur : Lionel Meunier

Conseil d'école

Vendredi 6 novembre 2015

Noms	Signatures	Noms	Signatures
M. Meunier (dir - cm1)		Mme Deslaurier (IEN)	
M. Bergère (CP)			
Mme Mulot (CP)		M. Grimaldi (Mairie)	
M. Dewitte (CP-CE1)		M. Poujol (Mairie)	
Mme Le Blanc (CE1)		Mme Haberzetel (CdL)	
Mme Ardellier (CP-CM2)		M. kitsais (Mairie)	
Mme Sicard (CE2)		Mme Valter (APEEF)	
Mme Lachot (CE2)		M. Marolle (APEEF)	
Mme Revol (CM1)		Mme Renou (APEEF)	
Mme Gimenez (CM1)	<i>R. G.</i>	Mme Jourdain (FCPE)	
Mme Revol (CM1)		Mme Guérin (FCPE)	
M. Bertel (CM2)		Mme Schultz (FCPE)	
Mme Guidoux (CM2)		Mme Douss (FCPE)	
Mme Joncheray (CE2 et CM1)		Mme Renaudin (FCPE)	
M. Parcollet (UPE2A)		Mme Desjonquères (PEEP)	
Mme Barré (Rased)		Mme Msaddak (PEEP)	
Mme Philippe		Mme Dossmann (UPEIW)	
		Mme Pot (UPEIW)	